



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises

Question écrite n° 31778

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation sur les difficultés que rencontrent les petites entreprises pour assurer leurs risques industriels. Compte tenu des sinistres importants supportés par les groupes mondiaux de réassurance ces dernières années, les groupes d'assurance mènent une politique de plus en plus difficile pour les petites entreprises : augmentation considérable des primes ou résiliation des contrats. Considérant les effets néfastes sur l'économie locale d'une telle politique, il lui demande s'il est prévu de prendre des initiatives tant vis-à-vis des compagnies d'assurance que vis-à-vis des entrepreneurs des secteurs concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31778

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 223